

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le lundi vingt-sept mai à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Clairac, sous la Présidence de Monsieur Michel PERAT, Maire de Clairac.

**Etaient présents :** M. CASSIN Dimitri, Mmes VIOLARD Marie-Claude, VERHAEGHE Carole, MM. DELCOUSTAL Gérard, SFILIGOÏ Alain, Mme TRAMOND Odile, M. DOMANGE Christophe, Mmes CADORIN Véronique, BLANCHET Cécile, GAY Annette et VRIGNAUD Florence.

*Pouvoir de Jacques GALLINE à Christophe DOMANGE*

*Pouvoir de Chantal VERMANDE à Marie-Claude VIOLARD*

*Pouvoir d'Anne ARNAUD à Cécile BLANCHET*

**Etait excusée :** Mme Odile SAVIN

**Etaient absents :** MM. BERNEGE Thierry, CABANE Bernard et Philippe HEGO.

Madame Cécile BLANCHET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau.

Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal de la séance du 10/04/2019.

M. le Maire rend compte à l'assemblée de la décision du Maire suivante :

- N° 04/2019 portant sur l'acquisition d'un tracteur John Deere 2063R et reprise de l'ancien tracteur 955
- N° 05/2019 portant sur le choix des attributaires pour le marché de travaux de l'aménagement de la rue Maubec, îlot des Frères et la mission SPS

## **010519 – Rapport annuel d'activités 2018 de Val de Garonne**

### **Agglomération.**

Rapporteur M. PERAT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE** du rapport d'activités 2018 élaboré par Val de Garonne Agglomération.

## **020519 – Liste préparatoire des Jurés d'Assises pour l'année 2020.**

Rapporteur M. PERAT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, PROCEDE**, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de six noms pour constituer la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises 2020.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

N° 0430 – Mme COUTENCEAU Marie Laura

N° 0198 – Mme POUPIER Sylviane Béatrice née BORSATO

N° 0247 – Mme BRUNI Koralyne Josiane Lydie

N° 0075 – M. BAILLET Frédéric Jean

N° 0507 – M. DELLA MAESTRA Pierre Emile

N° 1251 – Mme FANTON Véronique Marie-Christine née NETTO

## **030519 – Approbation de l’extension du périmètre et de l’actualisation des compétences transférées au Syndicat EAU 47 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et de la modification statutaire du syndicat EAU 47.**

Rapporteur M. DELCOUSTAL

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :**  
**DONNE** son accord pour l’élargissement du territoire syndical d’EAU 47 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la commune de CALONGES pour le transfert de sa compétence « assainissement collectif »,  
**VALIDE** les statuts du Syndicat EAU47 à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et notamment leur annexe actualisée.

## **040519 – Approbation de la convention de servitudes entre la Commune et le SDEE 47.**

Rapporteur M. DELCOUSTAL

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,**  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude, et l’acte authentique correspondant, nécessaires à l’installation à demeure de 16 ancrages pour appareils d’éclairage public au bénéfice du SDEE 47 et de son concessionnaire du service public de distribution d’électricité, sur les parcelles cadastrées AB n° 542 située rue Maubec, et AB n° 874 située rue Gambetta.

## **050519 – Enquête publique relative à la Déclaration d’Intérêt Général avec Autorisation loi sur l’eau pour la gestion du bassin versant du Tolzac.**

Rapporteur M. DELCOUSTAL

Le Syndicat Mixte des vallées du Tolzac, procède à une enquête publique relative à la Déclaration d’Intérêt Général avec Autorisation loi sur l’eau pour la gestion du bassin versant du Tolzac, et la préfecture demande aux communes du territoire concerné un avis sur cette demande de Déclaration d’Intérêt Général.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,**  
**DONNE un avis favorable** à cette demande de Déclaration d’Intérêt Général avec autorisation loi sur l’eau pour la gestion du bassin versant du Tolzac.

## **060519 – Création d’emplois et tableau des effectifs.**

Rapporteur M. CASSIN

**VU** le tableau des effectifs,

**VU** la liste des agents promouvables par avancement de grade, établie par le Centre de Gestion, pour l’année 2019

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,**

- **ADOPTE** le tableau des emplois communaux au 1<sup>er</sup> juin 2019 tel que modifié ci-dessous :

RADES ou EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
<b><u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u></b>				
Emploi fonctionnel : DGS	A	1	1	
Attaché Principal	A	1	0	
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	2	2	
Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	0	
Adjoint Administratif	C	1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>4</b>	

<b><u>FILIERE TECHNIQUE</u></b>				
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	6	6	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	9	5	3
Adjoint Technique	C	4	3	1
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>16</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28</b>	<b>20</b>	<b>5</b>

- **ADOPTE** les modifications du tableau des emplois communaux au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
<b><u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u></b>				
Emploi fonctionnel : DGS	A	1	1	
Attaché Principal	A	1	0	
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	2	2	
Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	0	
Adjoint Administratif	C	1	1	
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>4</b>	

<b><u>FILIERE TECHNIQUE</u></b>				
Technicien Principal	B	1	1	
Technicien	B	1	0	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	6	6	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	9	5	3
Adjoint Technique	C	4	3	1
<b>TOTAL</b>		<b>22</b>	<b>16</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>29</b>	<b>20</b>	<b>5</b>

## **070519 – Dénomination d’une maison de santé pluriprofessionnelle.**

Rapporteur M. PERAT

Dans le cadre de la mise en place du « 1% artistique » (permettant d’obtenir une somme correspondant à 1% du montant des travaux pour la commande d’oeuvres artistiques), appliqué au projet de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, il convient de donner un nom à ce bâtiment.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec une majorité de 13 voix** (contre 2 voix exprimées pour le «Chevalier de Vivens »),

**DECIDE de baptiser la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Clairac : Matthieu LARRAT, Docteur en Médecine.**